

Rue de l'Hôpital 2  
CH-2800 Delémont  
t +41 32 420 50 50  
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 7 juillet 2023

# Communiqué de presse

## Finances communales : un bénéfice global de 13,8 millions de francs pour l'exercice 2021

**Les communes jurassiennes ont réalisé un bénéfice global de 13,8 millions de francs en 2021, en augmentation de près de 3 millions de francs par rapport à 2020. Elles ont en outre attribué un montant total de 1,6 million de francs à la réserve de politique budgétaire. Les communes ont effectué des investissements pour un montant de 39 millions de francs. Les indicateurs financiers mettent toutefois en évidence un endettement qui reste élevé. Enfin, la situation financière de plus de la moitié des communes de moins de 500 habitants demeure fragile.**

Le *Rapport cantonal sur les finances communales* présente chaque année depuis l'exercice comptable 2011 les éléments principaux relatifs aux comptes annuels des communes jurassiennes. Sur la base des données collectées par le Délégué aux affaires communales, les résultats consolidés de l'ensemble des communes, de même que le bilan, l'endettement et les investissements, récapitulés selon un certain nombre d'indicateurs financiers, permettent une appréciation objective de la situation financière des communes. Le Rapport 2021, de même que les précédents, sont disponibles au lien suivant : [www.jura.ch/rfcom](http://www.jura.ch/rfcom).

L'exercice 2021 présente un résultat consolidé bénéficiaire à hauteur de 13,8 millions de francs, supérieur de 3 millions de francs au bénéfice enregistré en 2020 (10,9 millions). Ce résultat est obtenu par le bénéfice du résultat opérationnel, d'un montant de 15,4 millions de francs, duquel est soustrait l'attribution à la réserve de politique budgétaire, d'un montant de 1,6 million de francs.

Comme en 2020, la pandémie de la Covid-19 laissait craindre des effets financiers négatifs en 2021 pour les communes. Tel n'a pas été le cas. D'une façon générale, elles ont traversé la crise sans trop de conséquences, les principaux coûts y relatifs ayant été pris en charge par la Confédération et le Canton.

Les revenus, issus principalement des impôts, ont augmenté par rapport à 2020: ils représentent 397,7 millions de francs par rapport aux 389,7 millions encaissés en 2020 (+ 8 millions). Quant aux charges des communes, elles ont représenté 383,8 millions de francs en 2021, en augmentation de près de 5 millions de francs par rapport à 2020 (378,9 millions).

Les investissements nets des communes se sont montés à 39 millions de francs, en augmentation de 3 millions de francs par rapport à 2020. Contrairement à 2020, l'exercice 2021 présente un découvert de financement à hauteur de 361'000 francs, ce qui indique que les communes n'ont pu éviter de s'endetter pour investir en 2021. Au 31 décembre 2021, l'endettement brut de l'ensemble des communes s'élevait à 588,3 millions de francs (7'972 francs par habitant), en augmentation de 673'000 francs par rapport à 2020. En 2021, seules quelques communes sont parvenues à diminuer leur dette grâce à un exercice particulièrement positif.

Enfin, une tendance se confirme depuis quelques années : la situation financière de plus de la moitié des communes de moins de 500 habitants demeure fragile. La plupart de ces communes ont besoin de l'aide de la péréquation financière pour équilibrer leur compte de fonctionnement. Certaines de ces communes n'ont ainsi pas les moyens d'investir afin de développer de nouvelles prestations, avec pour conséquence l'augmentation des disparités entre communes s'agissant du niveau de qualité des prestations proposées. Ce déséquilibre croissant renforce la nécessité de revoir l'organisation territoriale, dans le sens de regroupements de communes ou de collaborations entre services communaux.

*Personne de contact :*

*Christophe Riat, délégué aux affaires communales, tél.032.420 58 50.*